



#OBSYflash2022

Conjoncture sociale 2020-21

ISÈRE ET MÉTROPOLE GRENOBLOISE

AVRIL 2022

Comment la crise sanitaire a-t-elle affecté les habitantes et habitants de l'Isère et de la métropole grenobloise ? S'il est encore trop tôt pour constater des conséquences à moyen et long termes, les indicateurs de suivi mis en place par le Conseil Départemental de l'Isère et par la Caisse d'allocations familiales montrent les fortes secousses qu'ont représenté la crise sanitaire et les confinements pour toute la population, notamment pour les foyers les plus fragiles - entre autres pour les bénéficiaires de minima sociaux, les enfants, les personnes âgées.

Ces secousses concernent également les personnels sanitaires et sociaux en constante adaptation, qui voient leur métier évoluer en même temps que les besoins des publics.

SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ? SOURCES ET MÉTHODES	2
SANTÉ	3
impact sanitaire	3
PRÉCARITÉ	4
entretiens	4
aides aux familles	5
revenu de solidarité active (RSA)	6
chômage des foyers allocataires CAF	6
ENFANCE	7
mesures d'aide sociale à l'enfance (ASE)	7
informations préoccupantes (IP)	8
AUTONOMIE	9
APA à domicile	9
APA en établissement	10
CAF : ALLOCATAIRES ET AIDES AU LOGEMENT	11
allocataires caf	11
aide au logement des allocataires CAF	11
ECHOS D'ASSOS	12

Avant-propos

Les données utilisées dans cette publication sont issues des **systèmes d'information du Département de l'Isère et de la CAF de l'Isère**.

De multiples facteurs rentrent en compte dans l'explication des graphiques. Qu'ils soient endogènes à la collectivité (évolutions des dispositifs et processus internes, problème d'exhaustivité, saisie partielle des données) ou exogènes (évolution conjoncturelle, impact de la crise sanitaire), ces facteurs agissent collectivement sur les indicateurs observés.

Les **interprétations proposées sont le fruit de différents temps d'échanges entre expertises métiers et équipes médico-sociales** de terrain. Elles s'inspirent également des travaux de « retour d'expérience » de la crise sanitaire menés par le Conseil départemental en octobre 2020. **Par conséquent, ces éléments constituent un faisceau d'hypothèses qu'il convient de considérer avec précaution.**

#OBSYflash



Le réseau des observatoires de la région grenobloise rassemble 15 partenaires qui mettent en commun moyens et analyses d'observation territoriale. L'enjeu ? Décrire le territoire et éclairer la décision.

Bien que l'observation soit souvent en décalage dans le temps avec les faits observés, l'OBS'Y publie en 2021-22 une série de publications dédiées à certains effets de la crise sanitaire dans la région grenobloise : économie, mobilités, social.

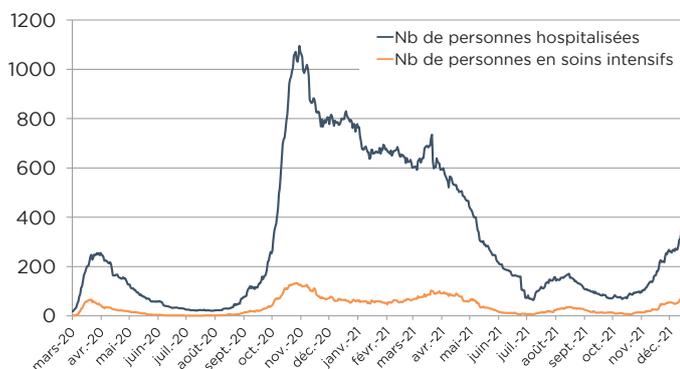
+ d'infos : www.obsy.fr

Comité de rédaction

Ludovic Chillotti - Isère, Eric Farnault - CAF de l'Isère, Philippine Lavcillotte, GAM.

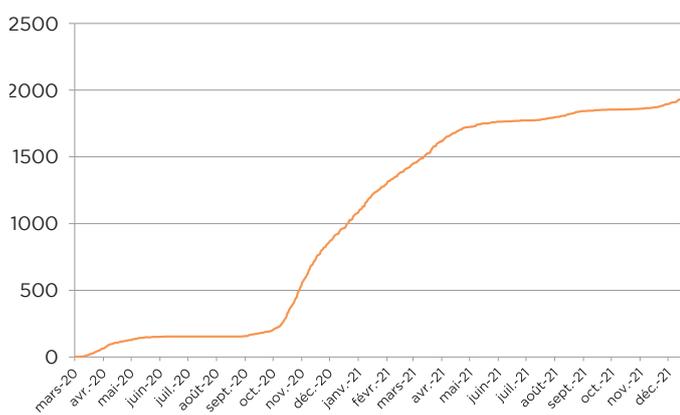
photo de couverture : Isère, DR.

Evolution des indicateurs hospitaliers en Isère : personnes hospitalisées et en soins intensifs



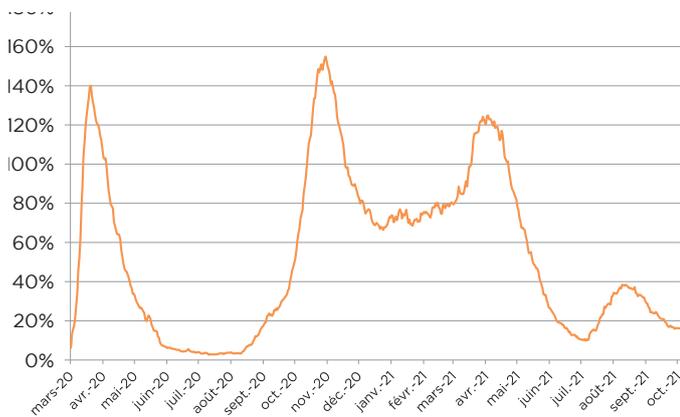
Source : Santé Publique France.

Evolution du nombre de décès enregistrés pour cause de covid-19 en Isère



Source : Santé Publique France.

Taux d'occupation des lits de réanimation en Isère



Source : Santé Publique France.

IMPACT SANITAIRE

En Isère, les vagues se succèdent sans se ressembler

La crise du covid-19 a eu des **impacts sanitaires très hétérogènes** en fonction des territoires et des vagues observées.

L'Isère a été peu touchée par la première vague, avec 255 personnes hospitalisées pour covid au plus fort de la crise du printemps 2020.

La deuxième vague a impacté plus intensément les services hospitaliers départementaux. Après une accalmie durant l'été, le nombre d'hospitalisation a fortement augmenté courant octobre pour atteindre un pic à plus de 1000 patients à la mi-novembre 2020. La pression sur les services hospitaliers a été forte et continue avec des taux d'occupation nécessitant des ajustements importants (plan blanc, ouverture de nouveaux lits, etc.). C'est durant cette période que les décès enregistrés ont également été les plus nombreux. De 200 en septembre 2020, le nombre de décès n'a cessé de croître pour culminer à près de 1800 en mai 2021. L'accélération de la campagne vaccinale et l'arrivée de l'été où la charge virale semble moins intense, ont stabilisé la mortalité pour cause de covid-19.

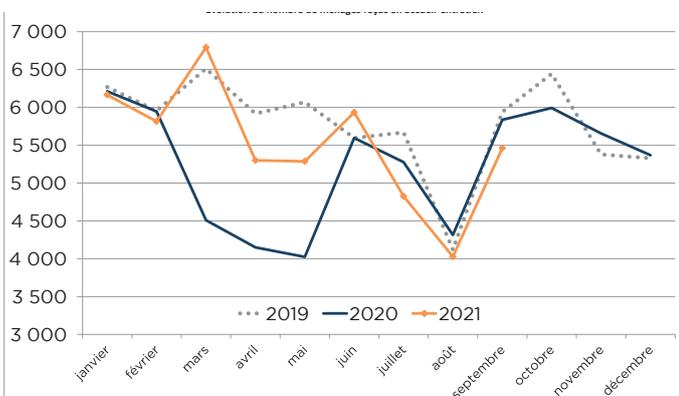
Clé de lecture du taux d'occupation : tension hospitalière sur la capacité en réanimation (Proportion de patients atteints de covid-19 actuellement en réanimation, en soins intensifs, ou en unité de surveillance continue rapportée au total des lits en capacité initiale, c'est-à-dire avant d'augmenter les capacités de lits de réanimation dans un hôpital).

ENTRETIENS

Les Assistantes Sociales (AS) et Conseillères en Économie Sociale et Familiale (CESF) du Département reçoivent quotidiennement dans les différents Centres Médico-Sociaux (11 sites sur la Métropole) des ménages pour échanger sur leurs difficultés socio-économiques et les accompagner dans leurs démarches d'accès aux droits.

Bien que non exhaustifs, les chiffres suivants observent cette activité d'entretien.

Nombre de ménages reçus en accueil-entretien en Isère



Source : Conseil départemental de l'Isère

Nombre de ménages reçus en accueil-entretien dans la métropole grenobloise



Source : Conseil départemental de l'Isère

Constats

L'activité d'accueil et d'entretien des ménages, réalisée par les AS et CESF du département, observe une certaine **saisonnalité**, marquée en temps normal par des creux en période de vacances et des pics lors des rentrées scolaires ou en période de facturation des charges. C'est notamment vrai pour la courbe de 2019 faisant office de référence.

La crise sanitaire a eu un impact direct sur le nombre d'entretiens, notamment lors du premier confinement. Entre mars et mai 2020, le nombre de ménages reçus a ainsi chuté à 4 000 contre 6 000 sur la même période l'année précédente. Dès la fin du confinement (juin 2020) l'activité retrouve ses niveaux de 2019. La suite de l'année est moins impactée et 2021 reprend un rythme d'avant crise.

Éléments d'explications

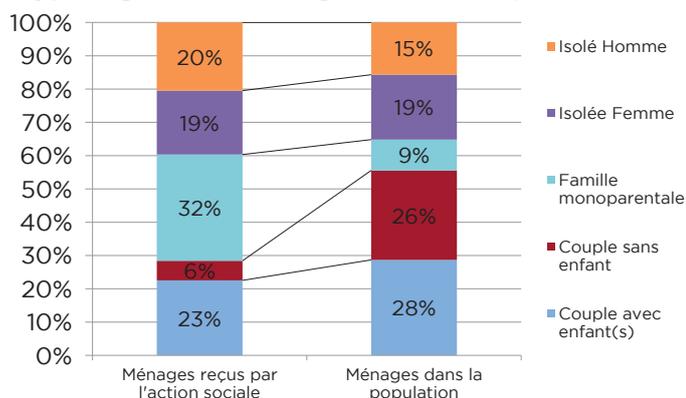
La baisse du nombre d'accueil-entretien est directement imputable au confinement. Les usagers, contraints dans leurs déplacements, n'ont pas pu se rendre facilement sur site et les équipes départementales ont elles aussi été impactées (cas covid, cas contact, garde d'enfant, etc.). Pour limiter le non recours, les équipes ont déployé de **nouveaux canaux d'échange avec les usagers** par mail ou en expérimentant les réseaux sociaux, les équipes ont également organisé des démarches « d'aller vers » téléphonique.

Craignant une détérioration des situations suivies, les assistantes sociales ont ainsi démultiplié les appels téléphoniques aux familles. Dans certains cas, cette modalité d'entretien a été perçue de manière positive. Au regard d'un entretien « classique » en face à face, « la distance permet d'être plus à l'aise, d'avoir des échanges approfondis avec moins de formalisme ». Toutefois pour certains publics, ce mode relationnel a complexifié le suivi et la capacité à percevoir les problématiques non verbalisées, notamment pour les nouveaux usagers, les personnes isolées, celles ne maîtrisant pas la langue ou les outils numériques.

Alors que le nombre de ménages accueillis chutait de 8 % entre 2019 et 2020, le nombre d'entretiens réalisés lui ne diminuait que de 4 % (85 000 contre 87 000 en 2019). La **récurrence des entretiens a donc été plus importante, notamment durant la période de confinement** (1,5 entretien par ménage contre 1,3 durant le reste de l'année). Ce constat est à relier aux **démarches « d'aller vers »** téléphoniques mises en œuvre et à un renseignement plus systématique des outils de suivi.

Marquée par la fermeture des accueils physiques de nombreux services publics et l'accélération de la dématérialisation des procédures d'accès aux droits la crise sanitaire a renforcé les problématiques préexistantes des ménages accompagnés. Au sortir du confinement, les équipes se sont ainsi retrouvées face à des **situations plus complexes et dégradées**, accentuant le sentiment partagé de gérer de plus en plus d'urgences au détriment d'un travail de prévention.

Typologie des ménages isérois reçus



Source : Insee RP 2018 / Dep38 DSO Iodas 2020

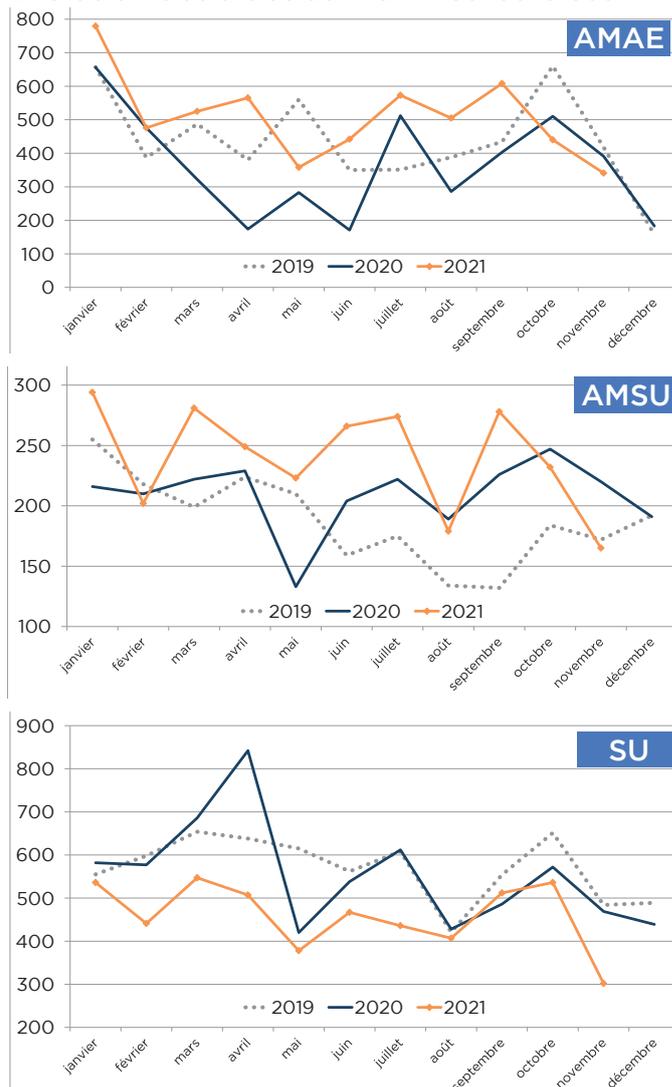
De manière générale, les statistiques disponibles ne témoignent **pas d'une évolution des caractéristiques sociales des ménages accueillis** (moyenne d'âge, structure familiale). Le public cible des services reste **les familles monoparentales qui représentent 32% des ménages accueillis alors qu'elles ne concernent que 9% des ménages** de l'Isère.

La baisse du nombre de ménages accueillis durant le premier confinement peut également s'expliquer par une **hausse du non recours**. Bien que certains « nouveaux publics » aient temporairement franchi la porte des SLS et CMS du fait de la crise (personnes en chômage partiel long, intérimaires, restaurateurs, indépendants, etc.), les sites n'ont pas assisté à l'explosion de la demande d'accompagnement témoignée par de nombreuses associations. **Ces constats hétérogènes entre monde institutionnel et associatif illustrent la complémentarité qui existe entre ces deux types d'acteurs.** Ils questionnent aussi **l'évolution des pratiques des publics**. A l'aune du confinement, les habitants semblent s'être en partie tournés vers d'autres systèmes de solidarité qu'ils soient traditionnels (monde associatif) ou revisités (renforcement de l'entre-aide entre pairs, de voisinage, de communauté).

AIDES AUX FAMILLES

Les *Allocations Mensuelles d'aide à l'enfance (AMAE)* ou de *Subsistance (AMSU)* sont des aides financières de prévention pour compenser une insuffisance temporaire des ressources familiales, lorsque la santé de l'enfant, sa sécurité ou son entretien le nécessitent. Les *Secours d'Urgence (SU)* sont des aides ponctuelles accordées pour couvrir les besoins de subsistance et notamment en situation d'urgence, de rupture.

Evolution des aides aux familles iséroises



Source : Département de l'Isère - Direction des Solidarités - IODAS - indicateurs mensuels

Constats

2019 voit une importante saisonnalité du nombre d'aides octroyées. 2020 marque une forte baisse, notamment pour les AMAE. Elle se concentre pendant les confinements et est suivie par un pic en juillet qui témoignerait d'une forme de rattrapage. Une dynamique similaire à 2019 s'observe le reste de l'année. Les Secours d'Urgence marquent une forte hausse durant les confinements. En 2021, les aides octroyées retrouvent leurs niveaux d'avant crise, notamment en ce qui concerne les AMAE et AMSU.

Eléments d'explications

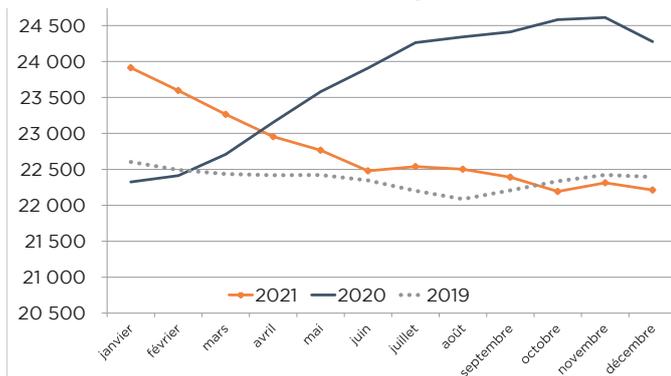
Le confinement qui a accompagné la crise COVID a eu des impacts sur les finances des ménages, notamment les plus modestes. La **fermeture des cantines scolaires** appliquant une tarification sociale dégressive a fait peser sur le budget des ménages l'ensemble des dépenses alimentaires.

Cela s'est traduit dans les demandes d'aides par une diminution des AMAE (pas de cantine ni de loisir à instruire) et une augmentation des Secours d'Urgence (SU). Cette hausse constatée sur les SU s'explique également par l'augmentation des aides octroyées aux familles sans droit ni titre, principalement accueillies à la maison du Département du territoire de l'agglomération grenobloise. Ainsi en 2019, ces familles représentaient 17% des ménages aidés au titre des SU contre 23% en 2020.

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA)

Après une relative stabilité en 2019, les chiffres du RSA ont connu une forte hausse de mars 2020 à novembre 2020. Il y a sans nul doute un effet covid car même s'il y a eu un maintien dans le chômage partiel pendant cette période, pour les travailleurs saisonniers ou l'intérim la situation était différente et le marché de l'emploi n'était pas très accessible. D'autre part, il y a eu un maintien dans les droits RSA au cours du printemps 2020 qui permettait aux allocataires RSA de conserver leur prestation sans devoir fournir leur déclaration trimestrielle de revenus.

Nombre d'allocataires CAF percevant le RSA



Source : CAF de l'Isère, données à M+2

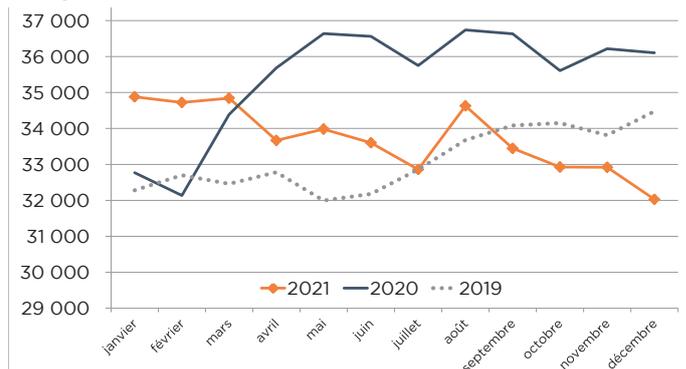
La baisse constante du premier semestre 2021 qui se prolonge au deuxième semestre pourrait correspondre à une reprise économique, avec une stabilité proche de la situation de 2019.

Les données mensuelles du RSA correspondent à des allocataires payés sur le mois, elles sont extraites à M+2 (à deux mois d'intervalle) et sont considérées comme semi consolidées.

CHÔMAGE AU SEIN DES FOYERS ALLOCATAIRES CAF

L'augmentation du nombre de situations de chômage a été rapide de mars 2020 à mai 2020 puis il y a eu une relative stabilité jusqu'en décembre. Janvier correspondant au renouvellement des droits pour certains allocataires (prise en compte de nouvelles ressources annuelles), il n'est donc pas surprenant de constater une baisse pour ce mois-là.

Situations de chômage connues des allocataires (responsable dossier et conjoint-e)



Source : CAF de l'Isère, données à M+2

A partir de mars 2021, on peut constater des baisses par palier qui pourraient s'expliquer par le recalcul de plusieurs prestations au trimestre (RSA, AAH, Aide au logement).

Les données mensuelles sur le chômage correspondent à des allocataires percevant au moins une prestation sur le mois, elles sont extraites à M+2 et sont considérées comme semi consolidées. La situation de chômage comprend ici toutes les catégories de Pôle Emploi (A, B et C).

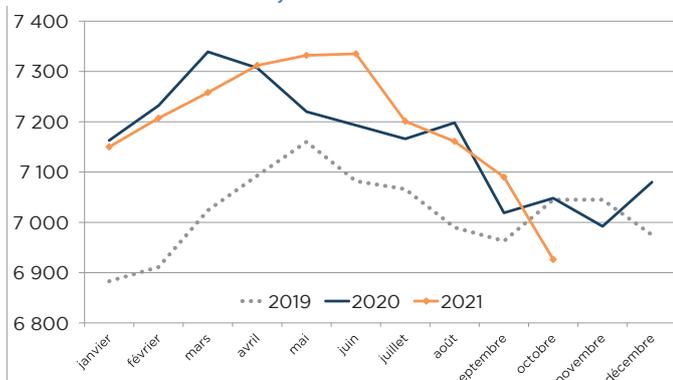
MESURES D'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (ASE)

Via l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), les enfants et familles accompagnés par le Département bénéficient de différents types de mesures en fonction des situations rencontrées.

L'aide sociale à l'enfance peut bénéficier aux mineurs et leur famille confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social. Elle peut également concerner les pupilles de l'Etat, les mineurs émancipés et les majeurs de moins de 21 ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre, les femmes enceintes et leurs conjoints le cas échéant confrontés à des difficultés médicales, sociales ou financières.

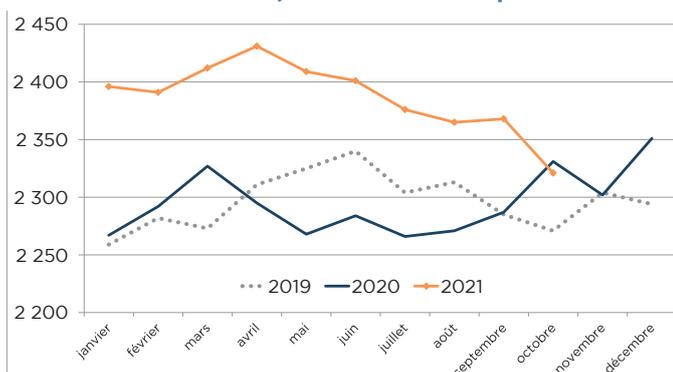
Ces graphiques retracent l'évolution du nombre d'enfants pris en charge par l'ASE quelle que soit la mesure mise en oeuvre : accueil de jour, accueil enfant, accueil femme enceinte & mère isolée, action éducative, aide à domicile, etc.

Nombre de jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, en Isère



Source : Département de l'Isère - Direction des Solidarités - IODAS - indicateurs mensuels

Nombre de jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, dans la métropole



Source : Département de l'Isère - Direction des Solidarités - IODAS - indicateurs mensuels

Constats

Par rapport à 2019, on constate une importante augmentation du nombre de personnes pris en charge par l'ASE au début de l'année 2020. Le confinement de mars ne semble pas avoir impacté cette dynamique et **jusqu'en septembre 2020, le nombre d'individus concernés est mensuellement supérieur à l'année précédente.** L'année 2021 semble observer une dynamique identique à 2020.

Eléments d'explications

En 2020, la diminution du nombre de jeunes vient notamment de la baisse du nombre de Mineurs Non Accompagnés (MNA) et ex-MNA devenus majeurs pris en charge (- 200 entre 2019 et 2020). Inversement, le nombre de jeunes non MNA a lui augmenté entre 2019 et 2021.

Sur de nombreux sites, les évaluations menées suite à une information préoccupante (voir ci-après) ont été ralenties durant le confinement. Les retours de ces évaluations ont été reçus plutôt en fin d'année.

Au niveau des mesures d'aide sociale à l'enfance, le confinement a eu pour impact une dégradation des situations vécues. Il a accéléré des processus de tension, de violence déjà existants au sein de la cellule familiale.

Les équipes ASE témoignent d'une **problématique de prise en charge des mesures administratives** (notamment d'aide éducative à domicile). Face à la **saturation des services habilités**, le délai d'attente pour la réalisation des mesures est parfois supérieur à un an, ce qui accentue le risque de détérioration des situations. La crise sanitaire et le confinement n'ont pas amélioré cette situation dans laquelle les professionnels ont le sentiment d'être **de moins en moins dans des pratiques de prévention** et de plus en plus dans des situations de **mise en protection**.

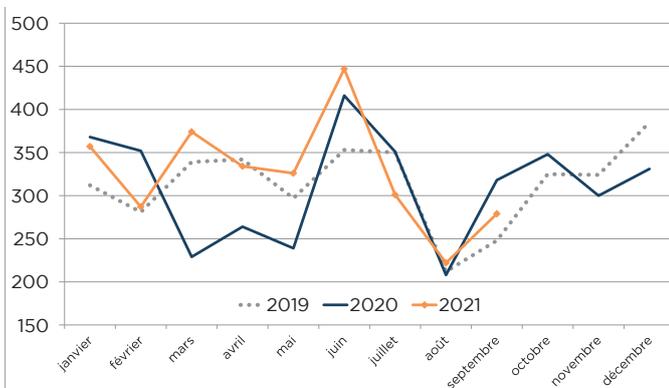
Chez les familles d'accueil, la crise sanitaire semble avoir amplifié les situations d'épuisement.

Par ailleurs, au-delà de la crise et du confinement, la profession peine à recruter. Depuis 5 ans, les effectifs d'assistants familiaux diminuent continuellement passant de 562 en 2015 à 457 fin 2021.

INFORMATIONS PREOCCUPANTES (IP)

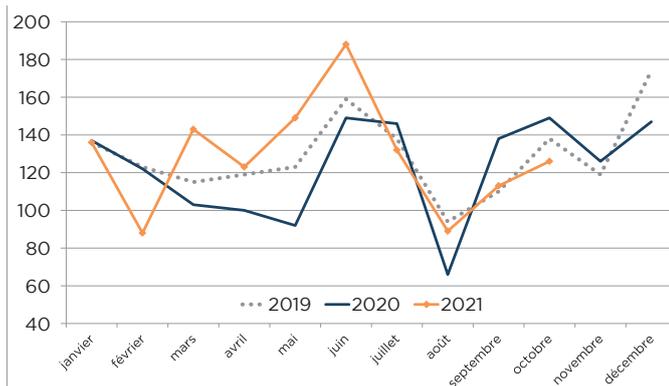
Une information préoccupante permet de signaler la situation d'un mineur pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être. La finalité de cette transmission est d'évaluer la situation d'un mineur et de déterminer les actions de protection et d'aide dont ce mineur et sa famille peuvent bénéficier s'ils ont besoin d'être protégés. (Article R.226-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Nombre d'enfants concernés par une IP, en Isère



Source : Département de l'Isère - Direction des Solidarités - IODAS - indicateurs mensuels

Nombre d'enfants concernés par une IP, dans la métropole grenobloise



Source : Département de l'Isère - Direction des Solidarités - IODAS - indicateurs mensuels

Constats

Depuis plusieurs années, le nombre d'enfants concernés par une Information réceptionnée croît de manière importante (+20% ces 4 dernières années). 2020 se caractérise par une stagnation du nombre d'IP réceptionnées par rapport à 2019. On observe, lors du premier confinement, une baisse de l'ordre de 100 IP réceptionnées par rapport à la même période l'année précédente. Inversement, juin 2020 a connu une hausse importante avec des valeurs supérieures à l'année 2019. En dehors d'un pic constaté en juin, l'année 2021 voit la même saisonnalité que 2019.

Éléments d'explications

La saisonnalité très marquée des IP s'explique par le fait que l'Education nationale est un grand pourvoyeur d'IP, juste après les services de police et de gendarmerie. La **diminution constatée lors des confinements est en partie liée à la fermeture des établissements scolaires**.

Au niveau des problématiques relevées, les **difficultés éducatives reviennent dans près d'une IP sur deux**. On observe également une **augmentation des problématiques de violences conjugales**. La situation de **confinement** a participé à cette hausse ainsi que la **campagne d'information nationale** sur l'enfance en danger (instauration du numéro 119) qui a favorisé une meilleure information du grand public sur les problématiques de violence familiale et donc d'améliorer le repérage. Ainsi, la part d'IP relayées par le SNATED - Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger, le 119 - par lequel les individus alertent sur une situation a vu son poids croître en 2020 (+14 points). De nombreux signalements ont aussi été transmis au parquet suite à un dépôt de plainte par le ou la conjointe.

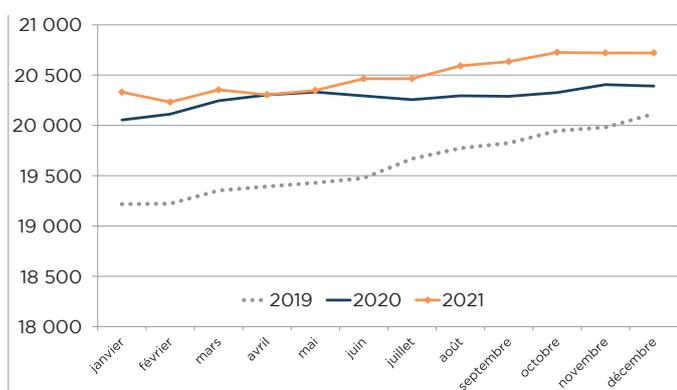
Les professionnels témoignent d'autres problématiques suite aux confinements, notamment la **déscolarisation**. L'école à la maison a accentué les **situations de rupture pour de nombreux jeunes** notamment chez les familles ne disposant pas des ressources nécessaires au suivi des cours (matériel informatique, accompagnement de l'enfant, etc.).

Les problématiques de **santé psychique** sont également en hausse avec des **situations de harcèlement** (en physique et en ligne) et des jeunes en **décompensation**. Ces problématiques psychologiques touchent également les adultes, notamment les familles monoparentales et celles se déclarant « socialement isolées ». La fermeture de certaines structures spécialisées durant le confinement a complexifié le passage de relai sur des soutiens psychologiques. Du fait de la crise sanitaire, de nombreuses personnes ont également été en situation d'arrêt des suivis psychologiques, voire des soins.

ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (APA) A DOMICILE

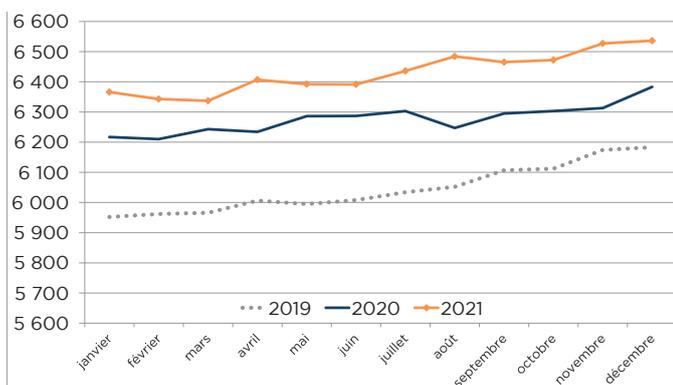
L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est une aide attribuée aux personnes âgées d'au moins 60 ans qui se trouvent en situation de perte d'autonomie, nécessitant une aide pour l'accomplissement des actes de la vie courante. L'APA à domicile concerne les personnes âgées résidant à domicile : aides pour payer les frais de personnel, d'hygiène, les aides techniques, la télé-alarme, etc.

Nombre d'allocataires isérois de l'APA à domicile



Source : Département de l'Isère - Direction des Solidarités - IODAS - indicateurs mensuels

Nombre d'allocataires de l'APA à domicile dans la métropole grenobloise



Source : Département de l'Isère - Direction des Solidarités - IODAS - indicateurs mensuels

Constats

Avec le vieillissement continu de la population, le dispositif de l'APA domicile n'a cessé de croître depuis sa mise en œuvre pour atteindre fin 2020 près de 20 400 bénéficiaires à l'échelle départementale. La crise sanitaire semble avoir impacté le dispositif **en ralentissant temporairement la dynamique d'augmentation du nombre d'allocataire APA domicile.**

Alors que le nombre de bénéficiaires a cru de 5% en 2019 (900 allocataires supplémentaires), la hausse n'est que de 2% en 2020 (300 allocataires supplémentaires). 2021 se caractérise par une poursuite de cette dynamique «ralentie» (+2% soit 389 allocataires en plus).

Éléments d'explications

Le ralentissement de 2020 est très conjoncturel. Il est dû à la surmortalité des personnes âgées, potentielles bénéficiaires de l'APA et principales victimes du covid-19, mais également au fait que les services ont été fermés durant le premier confinement. Sur cette période, on assiste ainsi à une baisse des premières demandes.

Durant les confinements, les droits des personnes âgées déjà dans le dispositif ont été maintenus (automatisation des renouvellements) et les révisions de plans d'aide ont été réalisés **par téléphone**. Cette pratique complexifie l'identification des problématiques non oralisées et pourrait potentiellement occasionner une augmentation des révisions dans les mois à venir, le plan d'aide alloué ne répondant potentiellement pas aux besoins réels.

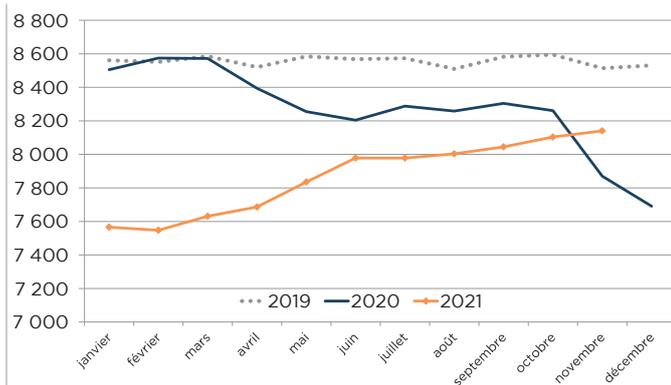
Au-delà de la question de l'APA, **l'absence de mobilité imposée par le confinement a pu affecter les capacités physiques des personnes âgées. A long terme, cette situation pourrait impacter le niveau de dépendance de cette génération en accélérant la perte d'autonomie.**

La crise sanitaire a également intensifié les problématiques des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD). **La profession qui peinait déjà à recruter voit son manque chronique de personnel intensifié** : raréfaction des candidatures, baisse d'attractivité, craintes des interventions à domicile, manque de professionnels formés notamment aux gestes les plus techniques, etc. A cela s'ajoutent des difficultés budgétaires liées au surcoût d'intervention qu'impose l'achat d'équipements de protection individuels pour le respect des protocoles sanitaires.

ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (APA) EN ETABLISSEMENT

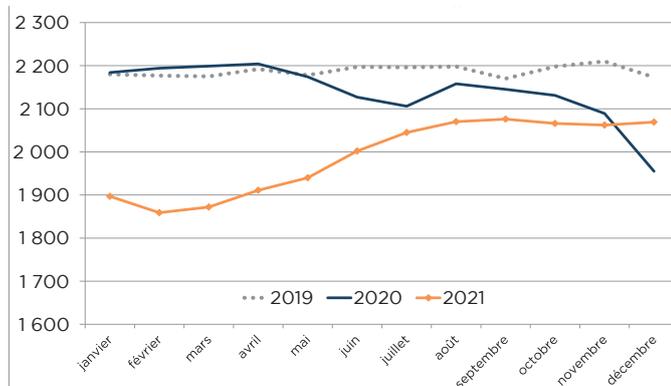
L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est une aide attribuée aux personnes âgées d'au moins 60 ans qui se trouvent en situation de perte d'autonomie, nécessitant une aide pour l'accomplissement des actes de la vie courante. L'APA en établissement constitue une aide pour le tarif dépendance des établissements.

Nombre d'allocataires isérois de l'APA en établissement



Source : Département de l'Isère - Direction des Solidarités - IODAS - indicateurs mensuels

Nombre d'allocataires de l'APA en établissement dans la métropole grenobloise



Source : Département de l'Isère - Direction des Solidarités - IODAS - indicateurs mensuels

Constats

En temps normal, l'évolution du nombre de bénéficiaires de l'APA établissement est directement corrélée aux dynamiques d'ouvertures de places ou, plus rarement, de nouveaux établissements. **Les taux de remplissage de ces derniers avoisinent constamment les 100 %.** Ce constat explique la grande stabilité du nombre de bénéficiaires de l'APA établissement en 2019.

La crise sanitaire a eu un réel impact sur les établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et, par ricochet, sur le nombre de bénéficiaires de l'APA établissement. Entre janvier et décembre 2020, le nombre de bénéficiaires a ainsi chuté de 11% (800 allocataires en moins). Cette **diminution est très fortement corrélée aux différentes phases de confinement** (avril-mai et novembre-décembre).

L'année 2021 est marquée par une remontée du nombre de bénéficiaires mais le niveau d'avant crise n'a toujours pas été atteint.

Eléments d'explications

Les personnes âgées vulnérables étant particulièrement fragiles face aux coronavirus, de nombreux établissements ont connu des décès parmi leurs résidents, notamment durant la deuxième vague de septembre 2020. Les EHPAD ont alors fait le choix de ne pas remplacer les places vacantes dans l'immédiat afin d'éviter tout risque d'exposition et de propagation. Ce choix a accéléré la baisse du nombre de résidents et par ricochet, le nombre de bénéficiaires de l'APA établissements. Cette diminution a eu un fort impact sur la trésorerie des établissements dont les dépenses liées à l'hébergement (hôtellerie, restauration, entretien des locaux...) et une partie de la dépendance (aide aux gestes quotidiens) est à la charge des résidents.

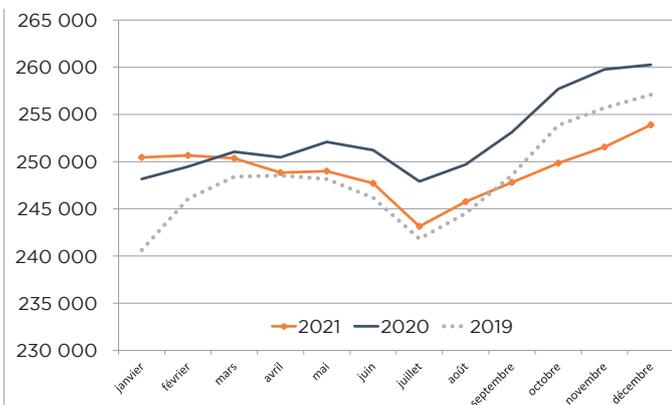
Durant cette période, les **restrictions de liberté ont été très fortes pour les résidents des EHPAD** : confinement imposé en chambre, obligation de prélèvement, arrêt des visites de proches. Cet état a pu aggraver le sentiment d'isolement social et affectif tout en contribuant à dégrader les capacités physiques et cognitives de résidents déjà fortement dépendants.

CAF : ALLOCATAIRES ET AIDES AU LOGEMENT

ALLOCATAIRES CAF

Sur l'ensemble des allocataires de l'Isère, l'effet covid n'est pas très visible : la courbe de 2020 est globalement au-dessus de 2019 et la courbe de 2021 retrouve le niveau de 2019 à partir d'avril 2021.

Nombre d'allocataires CAF



Source : CAF de l'Isère, données à M+2

L'allocation logement (près de 100 000 allocataires) influence énormément les évolutions de l'ensemble de la population, la réforme de l'allocation logement effective à partir de janvier 2021 est donc la principale explication de la baisse observée 2021.

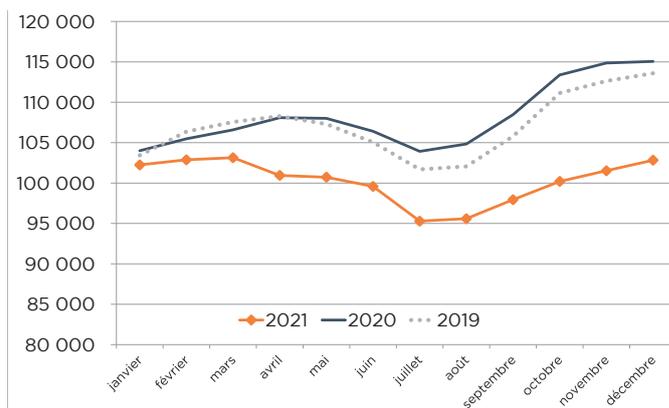
Les données mensuelles des allocataires correspondent à des allocataires payés sur le mois, elles sont extraites à M+2 et sont considérées comme semi consolidées.

AIDE AU LOGEMENT DES ALLOCATAIRES CAF

L'évolution du nombre d'allocataires logement est très saisonnière. Il y a habituellement 3 périodes :

- Juin/juillet : les étudiants quittent leur logement
- Septembre/octobre : les étudiants prennent un logement
- Janvier : recalcul des droits avec les nouvelles ressources annuelles.

Nombre d'allocataires logement (ALS, ALF, APL) à M+2



Source : CAF de l'Isère, données à M+2

En 2020 il n'y a pas eu « d'effet covid » pour les aides CAF au logement par rapport à 2019. En 2021, **la réforme de l'allocation logement produit des effets visibles sur les effectifs** avec la prise en compte des ressources contemporaines (et non plus des ressources antérieures) et recalcul des droits chaque trimestre.

Les données mensuelles des allocations logement correspondent à des allocataires payés sur le mois, elles sont extraites à M+2 et sont considérées comme semi consolidées.

ECHOS D'ASSOS

A l'occasion de groupes de travail menés à l'automne 2021 avec différentes associations agissant dans les champs sociaux sur le territoire métropolitain, celles-ci font remonter plusieurs tendances :

- **diversification du public bénéficiaire de l'aide alimentaire** dont familles avec enfants et de couples sans enfant ;
- dégradation de la **santé mentale** des personnes, parmi la population générale et chez les personnes qui présentaient déjà des problématiques (décompensation, détresse mentale et sociale, etc.) ;
- augmentation des **violences envers les femmes**, notamment les jeunes (moins de 25 ans) ;
- augmentation des **personnes totalement démunies parmi les demandes d'asile** et enregistrement interrompu des demandes durant la crise sanitaire ;
- davantage de **situations d'isolement**, notamment parmi les jeunes, également plus sujets aux épisodes de violences morales et physiques (intrafamiliales, entre pairs) ;
- **élargissement de la prostitution**, particulièrement via le web, avec une approche plus difficile des personnes concernées ;

- **fracture numérique exacerbée** pour les publics éloignés, effet de l'accélération générale durant le confinement ;
- diversification du public de **l'aide alimentaire, des accueils de jour, d'accompagnement en santé mentale** ;
- **solitude et phobie sociale** : moins d'allers-retours, moins de liens sociaux, moins d'accès aux droits.

« Les trajectoires de **vie** compliquées se ressentent sur la santé dans toutes ses facettes »

« De plus en plus de personnes ne voient pas aboutir leurs demandes de régularisation et se retrouvent sans accompagnement global social, ni aucune ressource »

« Cet hiver [2021] les saisonniers habituels n'ont pas eu leur travail et sont restés à Grenoble, à la rue »

EN PARTENARIAT AVEC



Réseau des observatoires de la région grenobloise